

**LA VILLE DE GUYANCOURT** (29 932 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est une ville universitaire qui accueille sur son territoire de nombreuses TPE et PME, ainsi que de grandes entreprises telles que le technocentre RENAULT ou le siège de BOUYGUES.

Ville en plein développement, Guyancourt cherche de façon régulière et continue à offrir à ses habitants et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible tant par son environnement que par les nombreux services offerts à la population.

Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », est actuellement en réflexion et se développera autour de la station de la nouvelle ligne 18 du métro (Grand Paris Express).

## **RECRUTE**

### **POUR SA DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES**

### **UN DIRECTEUR DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (H/F)**

*Cadres d'emplois des Attachés et des Ingénieurs territoriaux*

**Préserver le cadre de vie, permettre au plus grand nombre de se loger en favorisant le parcours résidentiel sont les objectifs que notre ville s'est fixée. Guyancourt est une ville en mouvement. Pour accompagner les évolutions à venir la création d'une nouvelle direction de l'aménagement et du logement est apparue comme une évidence. Vous avez envie de relever de nouveaux challenges, de participer à la structuration d'une nouvelle direction venez rejoindre une équipe dynamique.**

Sous l'autorité directe du directeur général adjoint en charge des services techniques, vous participez à la définition de la politique de développement urbain et de l'aménagement de la ville de Guyancourt ainsi qu'à la politique du logement.

Vous contribuez fortement à la structuration de la collectivité, assistez la direction générale et les élus. Vous vous attachez également à mettre en œuvre les orientations stratégiques et à partager les informations avec les services impactés.

Vos principales missions sont les suivantes :

- **Accompagner les élus et la direction générale dans les politiques de développement :**
  - Participer à la définition des orientations stratégiques et à leur déclinaison, établir des argumentaires d'aide à la décision,
  - Alerter les élus et la direction générale sur les contraintes et les risques,
  - Organiser les relations partenariales avec les services de l'Etat, l'agglomération, les collectivités partenaires, les bailleurs sociaux, les promoteurs...,
  - Mettre en place des instruments de suivi et d'évaluation.
- **Superviser la planification urbaine, les grands projets et les opérations d'aménagement :**
  - Définir les grands axes de la planification urbaine et suivre les procédures opérationnelles de compétence de l'agglomération ou de l'Etat,
  - Aider au cadrage et à la décision des élus pour les projets d'aménagement urbain en lien avec les services techniques,
  - Assurer le suivi et la coordination interne autour des grands projets d'aménagement urbain,
  - Organiser la mise en œuvre de la politique foncière de la Ville et la valorisation patrimoniale, faire réaliser des bilans.
- **Superviser les projets d'habitat et la mise en œuvre de la politique du logement :**
  - Définir des objectifs de mixité sociale dans les quartiers et veiller à l'équilibre du peuplement dans le parc social,
  - Evaluer les besoins de la commune et coordonner la production et la rénovation des logements en conséquence,

- Participer activement à l'élaboration et au suivi du PLHi, s'assurer de la réalisation des objectifs périodiques,
- Contrôler la définition et la mise en œuvre des procédures d'attribution,
- Superviser la représentation communale dans les instances partenariales en matière d'habitat.

- **Encadrer l'ensemble de la direction :**

- Fixer les objectifs et priorités,
- Encadrer l'activité des services urbanisme et logement,
- Contrôler les projets de délibérations, arrêtés, courriers...,
- Veiller à la transversalité des actions,
- Faire appliquer les évolutions législatives et réglementaires, avoir une veille sur les pratiques innovantes...,
- Elaborer et suivre le budget de la direction.

### **Profil**

- BAC + 5 en développement territorial, urbanisme, aménagement ou habitat
- Expérience réussie en collectivité territoriale
- Connaissances en droit public
- Connaissance du code général des collectivités territoriales et du code des marchés publics
- Grandes aptitudes managériales
- Capacité à travailler en transversalité et à fédérer autour des projets
- Qualités rédactionnelles
- Qualités d'organisation, d'analyse, de rigueur et esprit de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, etc.)

### **Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.**

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (prime mensuelle, prime semestrielle et prime annuelle)
- Avantages C.N.A.S. + Amicale du Personnel
- Possibilité de télétravail avec indemnité forfaitaire
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- Forfait mobilités durables

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à [secretariat.drh@ville-guyancourt.fr](mailto:secretariat.drh@ville-guyancourt.fr),  
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,  
Vice-Président  
de Saint-Quentin-en-Yvelines,

François MORTON